

Recommandations aux auteurs

Consignes typographiques

Les majuscules doivent être accentuées le cas échéant. À. É. È.

Les caractères gras sont réservés principalement aux titres et sous-titres.

Les graphiques, figures et/ou photos sont numérotés en continu avec obligation de références, de mettre une légende et un titre conformes au copyright.

Tous les paragraphes (titres en gras, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La segmentation en 2 voire 3 niveaux de titres est suffisante.

Les notes, brèves de préférence, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5). L'article ne devra pas avoir plus de 10 notes.

En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, utiliser gratuitement les symboles sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

Citations et norme bibliographique

Les citations sont caractères standards (droits) et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser impérativement les guillemets « à la française », comme ici. Pour un mot ou un ensemble de mots entre guillemets à l'intérieur d'une citation on utilisera les guillemets à l'anglaise ""

Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...]

Les références à des ouvrages ou articles sont à insérer dans le corps du texte (et non en note de bas de page) et entre parenthèses en minuscule, le nom de l'auteur, la date de publication de l'ouvrage, et le numéro de la page citée : Nom, date, p....

La bibliographie en fin d'article (sans alinéa, 15 références maximum) s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement alphabéto-chronologique des noms propres.

- Pour un ouvrage : NOM, Prénom. Titre de l'ouvrage, lieu : éditeur, collection (s'il y en a une), année, nombre de pages.
- Pour un article de revue : NOM, Prénom. Titre d'article, Titre de revue ou de périodique, volume, n°, date, pagination.
- Pour une contribution à un ouvrage collectif : NOM, Prénom. Titre de l'article, In Nom, Prénom (dir.), Titre de l'ouvrage, lieu : éditeur, pagination.
- Pour une référence électronique : NOM, Prénom. Titre de l'article. Nom du site. [En ligne]. Éditeur, [date de consultation]. Disponibilité et accès (URL)